



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
.....
O.N.O.C

ORDRE NATIONAL DES OPTICIENS DU CAMEROUN
NATIONAL OPTICIANS BOARD OF CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
.....
N.O.B.C

N/Réf: 013 - L/ONOC/2019

Yaoundé, le 5 FEV 2020

Le Président

A Monsieur le Ministre
de la Santé Publique

YAOUNDE

**Objet : Contrôle de performance dans l'exécution
des prescriptions médicales**

Monsieur le Ministre,

L'Ordre National des Opticiens a été contacté courant 2019 par un cabinet de conseil et d'expertise en Optique médicale dénommé **Optical Consulting**, sélectionné par les Assurances pour servir d'interface entre les compagnies d'Assurance et les Opticiens. Il est à noter que par ces temps de crise économique, le plus grand marché des Opticiens est tenu par les compagnies d'Assurances.

Malheureusement, ce secteur d'activités très convoité est devenu pour certains Opticiens un moyen de s'enrichir en surfacturant leurs prestations pour certains, et pour d'autres, en livrant aux malvoyants des produits de bas de gamme, facturés très cher, ce qui n'est pas de nature à faciliter la lutte contre la malvoyance qui peut, à terme, conduire à la cécité.

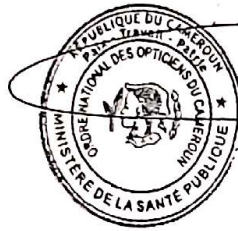
L'Ordre des Opticiens a donc accepté la proposition de collaboration, dans le but de mieux assurer le contrôle de la qualité des produits servis aux malvoyants.

Par ailleurs, toutes les compagnies d'Assurances installées au Cameroun se plaignent que dans le volet Assurance maladie, la lunetterie seule représente près de 60 % de leur budget. C'est dans ce cadre-là que le cabinet de Conseil et d'Expertise en optique a été sélectionné pour mettre en place un système de contrôle avec la collaboration des spécialistes du domaine. C'est ainsi que ce cabinet conseil se propose de recruter un Opticien à Douala et un autre à Yaoundé. L'Ordre des Opticiens est donc décidé à collaborer avec ce cabinet dans le but de mieux garantir les soins oculaires de nos compatriotes. La loi nous en donne le droit.

Malheureusement, Monsieur le Ministre, les auteurs de ces malversations se sont ligüés pour lutter contre l'implantation de ce cabinet. Nous ne pouvons pas accepter de tirer notre métier qui est médical et scientifique vers le bas et prétendre de lutter en même temps contre la malvoyance et la cécité.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de nous appuyer dans ce combat noble qui vise à protéger la population camerounaise.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Mbega Théodore
Président du Conseil de l'Ordre